



HAL
open science

L'effet électoral du déclassement social

Luc Rouban

► **To cite this version:**

Luc Rouban. L'effet électoral du déclassement social. [Rapport de recherche] CEVIPOF. 2016, pp.7.
hal-03459268

HAL Id: hal-03459268

<https://sciencespo.hal.science/hal-03459268>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017



LA NOTE / #24 / vague 5

Juillet 2016

L'EFFET ÉLECTORAL DU DÉCLASSEMENT SOCIAL

Le déclassement social des électeurs peut être étudié sur la base d'une comparaison objective de leur situation socioprofessionnelle avec celle de leurs parents comme sur la base d'une question permettant de connaître la comparaison subjective qu'ils font entre leur situation et celle de leurs parents. Il existe un décalage entre ces deux évaluations. Alors que le classement objectif n'a pas d'influence sur le vote, le décalage subjectif est en revanche un prédicteur assez fiable du vote Front national (FN) ou de l'abstention. L'analyse montre que les dispositions psychologiques des électeurs et l'évaluation qu'ils font de leur trajectoire sociale peuvent venir considérablement brouiller le vote de classe.

Méthodologie : Les résultats reposent sur les vagues 4 et 5 de l'Enquête électorale française, réalisées entre le 13 et le 23 mai et entre le 17 et le 27 juin 2016 auprès de 19 692 et de 19 383 personnes interrogées selon la méthode des quotas.

Luc Rouban

Dans quelle mesure le déclassement social a-t-il un effet électoral dans la France de 2016 ? C'est à cette question que cette note tente de répondre. L'inscription de la crise économique dans la longue durée, la concentration des patrimoines, l'exclusion sociale ou géographique frappant de nombreuses familles constituent des facteurs importants dans l'évolution de la mobilité sociale sur deux générations. Le déclassement ou, inversement, le surclassement social, peuvent être étudiés de deux manières. On peut tout d'abord mesurer de manière assez précise la situation socioprofessionnelle objective des enquêtés et celle de leur éventuel conjoint en la comparant à celle qu'occupaient leur père et leur mère lorsqu'eux-mêmes avaient 15 ans. Une seconde évaluation, de nature subjective, a été de demander dans la vague 5 de l'enquête s'ils estimaient que leur situation s'était dégradée ou s'était améliorée au regard de celle de leurs parents sur la base d'une échelle allant de 0 à 10. L'enquête montre que ces deux mesures ne convergent pas et que c'est bien l'évaluation subjective de la mobilité sociale qui fait le vote, et notamment le vote FN. On peut alors s'interroger sur les effets plus généraux de l'auto-évaluation que font les enquêtés de leur trajectoire sociale sur leur choix électoral.

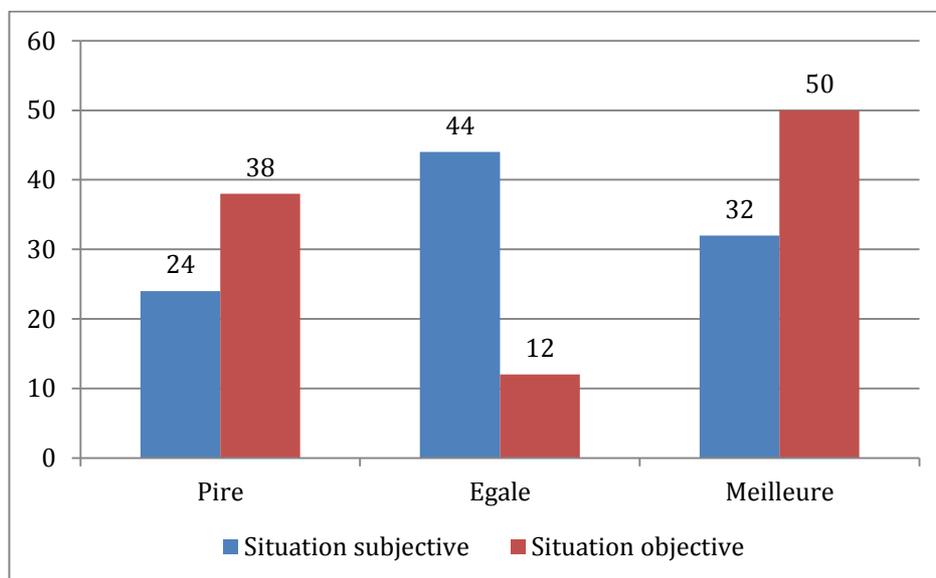
I – Le déclassement social en France

Une réalité objective meilleure que sa perception subjective

L'analyse des résultats de la vague 5 permet de confronter les résultats de l'évaluation objective et de l'évaluation subjective de la situation sociale des enquêtés comparée à celle de leurs parents. L'évaluation objective a demandé un recodage minutieux des professions occupées par le père et la mère de famille comme celle des professions des enquêtés (dont on a exclu ici les étudiants) et celles de leur conjoint. Il a fallu tenir compte également des situations de chômage ou des diverses situations d'inactivité (comme celle des mères au foyer). Afin de mesurer précisément chacune des situations, une note a été attribuée à chaque position sociale en prenant en considération la dimension réaliste de cette notation pour éviter, par exemple, de rendre égales des situations qui ne le sont pas (par exemple, un père cadre supérieur et une mère au foyer ne « valent » pas deux parents ouvriers qualifiés). La même opération a été reproduite pour l'enquêté et son conjoint éventuel en partant du principe que l'on compare *a priori* deux foyers dans le temps. La différence entre la note globale attribuée au foyer d'origine et au foyer actuel des enquêtés permet de mettre en évidence avec précision un différentiel négatif, nul ou positif.

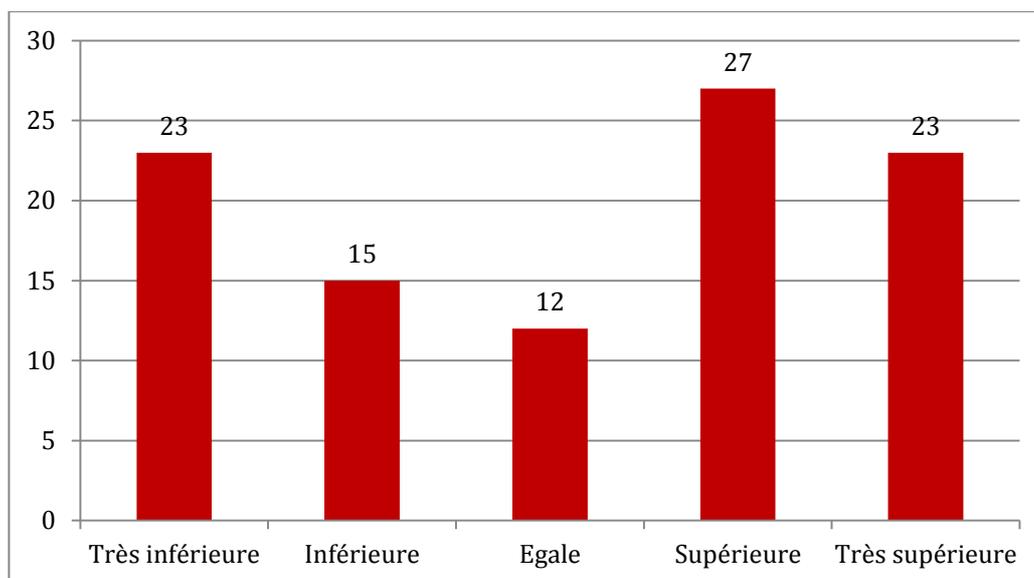
Il existe évidemment deux limites à cette étude : d'une part, on ne connaît pas les événements exceptionnels qui peuvent changer une situation sociale (objectifs comme les accidents de la vie, les héritages ou subjectifs comme les relations entretenues avec la famille, etc.) ; d'autre part, on ne mesure ici que des situations sociales en termes économiques assez globaux en considérant, par exemple, qu'un cadre du privé « équivaut » à un cadre du public alors que les niveaux de salaires et les réseaux corporatifs ne sont pas les mêmes. C'est toujours mieux que de comparer des « classes » dont les frontières sont toujours très floues mais il reste que l'on ne peut évidemment pas restituer l'ensemble du potentiel social des uns et des autres, ce qui supposerait des enquêtes prosopographiques approfondies telles que celles qu'on a pu mener sur les élites.

Graphique 1 : La mesure du déclassement social subjectif et objectif entre les enquêtés et leurs parents (%)
Source : Enquête électorale française 2017, vague 5



Cette première mesure objective en trois modalités est assez grossière car il existe des amplitudes différentes dans la mobilité sociale ascendante comme dans la mobilité sociale descendante. On peut alors retenir une grille d'analyse à cinq modalités qui repose sur un découpage en quartiles des situations ascendantes et descendantes.

Graphique 2 : La situation objective des enquêtés au regard de celle de leurs parents (%)
 Source : Enquête électorale française 2017, vague 5



Il demeure que la situation économique des enquêtés semble objectivement s'être améliorée pour la moitié d'entre eux alors qu'ils ne sont qu'un tiers à le ressentir de cette manière.

Une mobilité sociale inégalement répartie

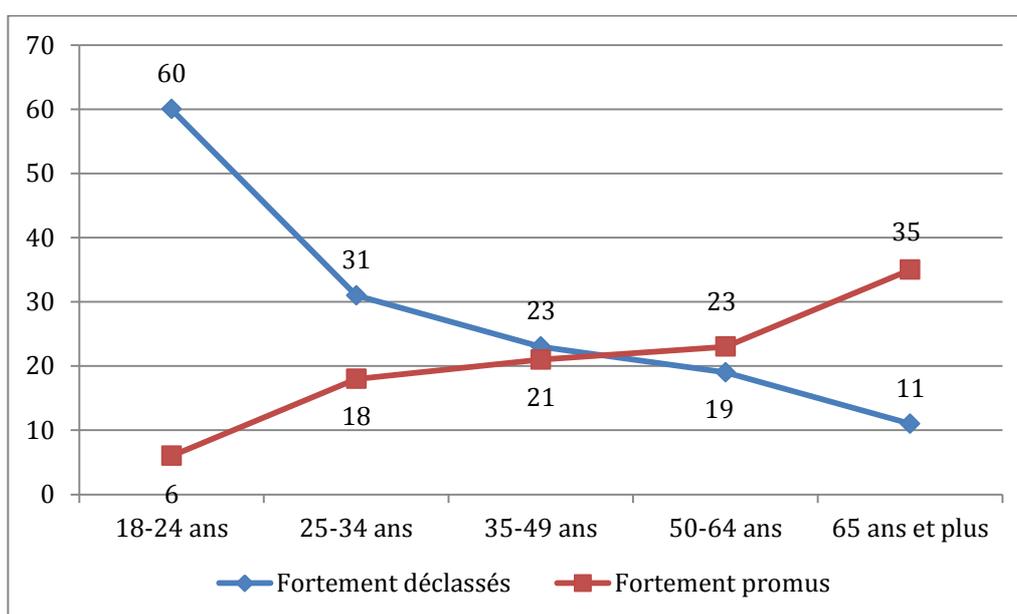
Si l'on compare les deux positions les plus extrêmes, on peut dresser, dans le cadre de ce protocole, un tableau des gagnants et des perdants de la mobilité sociale sur deux générations. Parmi ceux qui ont bénéficié le plus de la promotion sociale, on trouve les agents publics : 34% des agents de la fonction publique de l'État (FPE), 29% des agents de la fonction publique hospitalière (FPH) et 28% des salariés des entreprises publiques font partie de ceux qui se situent sur l'échelon 5 de la mobilité sociale objective. Au sein des fonctions publiques, ces proportions montent à 50% pour la catégorie A de la FPH, 51% pour celle de la FPE et 53% pour celle de la fonction publique hospitalière (FPT). À l'autre extrémité du spectre, on trouve parmi ceux qui ont souffert du déclin social le plus marqué d'une génération à l'autre : les salariés du monde associatif (26% sur l'échelon 1), 23% des salariés du privé mais aussi 22% des agents de la FPT. On peut d'ailleurs souligner que les contrastes sont particulièrement forts au sein des fonctions publiques puisque 26% des fonctionnaires de catégorie C de la FPT comme 22% des fonctionnaires de catégorie C de la FPE et de la FPH font partie de ce groupe en régression sociale marquée. Ces distorsions importantes dans l'histoire sociale des diverses catégories d'agents doivent être prises en considération pour mesurer la possibilité réelle de réformer le secteur public.

Une comparaison générale de toutes les professions montre que ceux qui ont vécu une véritable ascension sociale se rencontrent parmi les membres des professions libérales et des patrons (58%), devant les cadres du public (52%), les cadres du privé (47%) et les agriculteurs sur grandes exploitations (44%). À l'inverse, parmi ceux qui ont connu la régression sociale la plus forte, on trouve : les ouvriers spécialisés du privé (32%), les agriculteurs sur de petites exploitations (30%), les artisans-commerçants (29%) et les employés du privé (22%). Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour reconnaître dans ces dernières catégories les électorats typiques du Front national. Néanmoins, comme on le verra plus loin, il n'existe pas de lien mécanique entre la catégorie professionnelle et le vote.

L'effet promotionnel des études supérieures tout comme celui de la fracture entre les grandes écoles et les universités sont sensibles puisque 39% des anciens de grandes écoles ou d'écoles d'ingénieurs et 34% de ceux qui ont mené des études au-delà du Bac+4 font partie du groupe ayant eu la plus grande promotion sociale. À l'inverse, 25% de ceux qui ont le niveau Bac tout comme 25% de ceux qui n'ont pas dépassé le niveau Bac+4 font partie du groupe le plus régressif.

L'effet générationnel est également très puissant puisque les parts respectives des fortement promus et des fortement déclassés évoluent très régulièrement selon la tranche d'âge comme le montre le graphique 3 ci-après, même s'il faut relativiser le cas des enquêtés appartenant à la tranche d'âge des 18-24 ans qui n'ont généralement pas de conjoint et sortent à peine du système scolaire¹.

Graphique 3 : La promotion sociale selon la tranche d'âge (%)
Source : Enquête électorale française 2017, vague 5



II – Le déclassement social fait-il le vote ?

La mobilité subjective compte plus que la mobilité objective

L'impact de la mobilité sociale, qu'elle soit objective ou subjective, sur le vote est étudié ici en écartant la tranche d'âge des 18-24 ans dont la situation sociale, pour beaucoup d'entre eux, n'est pas stabilisée. D'une manière générale, on observe que la mobilité sociale objective n'a pas d'effet discriminant sensible sur les électeurs. Par exemple, si les enquêtés fortement déclassés ont voté pour le premier tour des élections régionales de 2015 (en inscrits) à hauteur de 22% pour le FN, ceux qui ont profité d'une mobilité ascendante moyenne votent également FN à concurrence de 24% et ceux dont la mobilité ascendante est très forte votent encore FN à proportion de 17%. De la même façon, le vote en faveur des candidats de listes d'extrême-gauche ou Front de gauche se maintient à 5%, quels que soient le sens et l'intensité de la mobilité sociale. Il n'existe sur ce terrain aucune discrimination entre le vote pour les listes socialistes ou alliées et les listes de la droite parlementaire puisque dans les deux cas ces listes attirent surtout des électeurs ayant profité d'une mobilité ascendante. L'analyse du vote pour le premier tour de l'élection présidentielle de 2012 confirme cette première observation.

¹ Rappelons que l'on a exclu les étudiants des calculs.

La perception subjective de la situation sociale est en revanche décisive dans la distribution des choix électoraux. Ceux qui estiment que leur situation est plus mauvaise que celle de leurs parents ont voté FN à concurrence de 30% des inscrits aux régionales de 2015 contre 20% pour ceux qui l'estiment similaire et 18% pour ceux qui l'estiment supérieure. Le niveau des « votes blancs, nuls et abstention » évolue dans le même sens passant de 21% à 16% selon que les enquêtés ont une représentation négative ou positive de leur situation. Inversement, le vote en faveur des listes de la gauche socialiste grimpe de 15% à 26% alors que celui en faveur des listes LR-UDI augmente également de 21% à 30%. À mesure que l'auto-évaluation de leur situation par les enquêtés s'améliore, le vote se concentre sur les grandes formations politiques au détriment des candidats des deux extrêmes. Si l'on examine le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, on obtient la même dynamique électorale (tableau 1).

Tableau 1 : Le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 (% de suffrages exprimés) en fonction de la représentation subjective de la situation sociale comparée à celle des parents
Source : Enquête électorale française 2017, vagues 4 et 5

	Pire	Égale	Meilleure
N. Artaud	0,6	0,6	0,3
Ph. Poutou	1	1,2	0,8
J.-L. Mélenchon	11,2	8,7	7
E. Joly	3	3,3	2,5
F. Hollande	25,5	31,2	35,5
F. Bayrou	9	11	9,5
N. Sarkozy	24,3	26,4	30,3
N. Dupont-Aignan	2,4	2,2	1,7
M. Le Pen	22,8	15,2	12,2
J. Cheminade	0,1	0,3	0,2

La représentation de soi modifie le vote de classe

La vague 5 de l'enquête contient également deux questions portant sur la perception subjective par les enquêtés de leur trajectoire sociale, l'une demandant dans quelle mesure ils ont le sentiment d'avoir réussi dans la vie et l'autre dans quelle mesure les perspectives d'avenir qui s'offrent à eux les satisfont². Chacune de ces questions a le même effet électoral que la perception subjective de la mobilité sociale. On a donc construit un indice de dynamique sociale sur la base de ces trois questions, indice allant de 0 à 3. On a ensuite dichotomisé cet indice afin de réunir d'un côté ceux qui estiment que leur trajectoire sociale est plutôt un échec et ceux qui estiment qu'elle est plutôt un succès. En moyenne, la première catégorie réunit 71% des enquêtés et la seconde 29%. La proportion de ceux qui pensent être dans l'échec (ou, en tout cas, ne pas connaître une réussite particulière puisque l'on assoit les calculs sur un indice composite) va de 89% pour les chômeurs, 77% pour les ouvriers qualifiés, 74% pour les employés du public, à 57% pour les cadres du privé et 58% pour les cadres du public. On remarque que 63% des membres des professions libérales et des patrons figurent également dans le groupe estimant avoir plutôt connu un échec.

L'analyse des intentions de vote mesurées dans la vague 4 selon la catégorie professionnelle montre que même si les positions socioprofessionnelles commandent assez fortement le choix du premier tour (soit par la distinction hiérarchique soit par la distinction entre secteur privé et secteur public), l'intensité du vote en faveur de Jean-Luc Mélenchon et surtout de Marine Le Pen dépend de l'évaluation subjective que les enquêtés font de leur situation sociale. On voit ainsi que le vote en faveur de Marine Le Pen chez les ouvriers qualifiés du privé passe de 43% (en suffrages

² « Dans quelle mesure avez-vous le sentiment d'avoir réussi dans la vie ? (note de 0 à 10) » et « Quand vous pensez à ce que vous allez vivre dans les années à venir, vous êtes satisfait de cette perspective (note 0 à 10) ».

exprimés) chez ceux qui considèrent être dans l'échec à 33% chez ceux qui sont satisfaits de leur trajectoire sociale. Chez les chômeurs, ce différentiel est encore bien plus grand (39% contre 14%) alors que le vote en faveur de Jean-Luc Mélenchon augmente.

Le recentrage vers les deux candidats des formations de droite et de gauche (on retient ici l'hypothèse d'une présence d'Alain Juppé et de François Hollande à l'élection présidentielle) est un phénomène qui se reproduit dans toutes les catégories socioprofessionnelles dès que l'auto-évaluation sociale s'avère positive (tableau 2). Globalement, on peut aussi noter que le niveau du vote blanc ou nul et de l'abstention passe d'une situation à l'autre de 22,3% à 17,7%. Selon les configurations de vote et les mobilisations des diverses catégories, le « vote de classe » peut alors être singulièrement brouillé³.

Tableau 2 : Les intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 (% de suffrages exprimés) en fonction de l'évaluation subjective de la situation sociale par catégorie

Source : Enquête électorale française 2017, vagues 4 et 5

Auto-évaluation	Cadres privé		Cadres public		Ouvriers privé		Employés public		Chômeurs	
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
J.-L. Mélenchon	9,2	7	17,5	13	14,4	12,5	14,7	12,4	15	18,8
C. Duflot	3,5	2,5	6,4	6	1,4	1,4	2,6	2	4	6
F. Hollande	10,8	20	17	28,8	9	11	12,4	22,3	10	18
A. Juppé	49	54,7	34	35	21	33	27,3	31,3	20,4	33
N. Dupont-Aignan	6,6	3	5	4	4,6	4,6	4,7	4,2	4	4,7
M. Le Pen	19	11,5	15,2	10	43	33	33,5	25,8	38,8	14

Note : les ouvriers analysés sont des ouvriers qualifiés ; on ne fait pas figurer les candidats pour lesquels les effectifs dans chaque catégorie ne permettent pas d'interprétation fiable.

Conclusion

L'analyse permet donc de montrer qu'il existe un décalage important entre la mobilité sociale objective, telle qu'on peut l'étudier sur la base des situations professionnelles, et la mobilité sociale subjective que l'on a pu mesurer par des questions sur la perception que les enquêtés ont de leur passé et de leur avenir. L'enquête confirme donc l'hypothèse d'un « pessimisme français » qui ne répond pas d'une situation de mobilité sociale intergénérationnelle assez forte. Les dispositions psychologiques des électeurs jouent un rôle mesurable à catégorie socioprofessionnelle égale dans leur orientation électorale. Les candidats des partis de la gauche ou de la droite extrême attirent surtout les électeurs déçus par leur trajectoire sociale alors qu'une auto-évaluation positive les conduit à choisir bien plus souvent les candidats de la droite ou de la gauche de gouvernement. La politique « normale » se nourrit ainsi du bonheur des peuples.

Bibliographie et références documentaires

ROUBAN (Luc), *Du vote de classe au vote privatif*, CEVIPOF, Note n°1, Élections 2014, Les enjeux.

<http://www.cevipof.com/fr/les-publications/notes-de-recherche/bdd/publication/1084>

ROUBAN (Luc), *Les fonctionnaires face à l'élection présidentielle de 2017 (étude n°2)*, CEVIPOF, Note n°20, L'enquête électorale française : comprendre 2017, juin 2016.

<http://www.enef.fr/les-notes/>

³ Ce qui rejoint ce que l'on a pu appeler le « vote privatif » : Luc Rouban, *Du vote de classe au vote privatif*, CEVIPOF, Note n°1, Élections 2014, Les enjeux.

<http://www.cevipof.com/fr/les-publications/notes-de-recherche/bdd/publication/1084>

L'auteur

Luc Rouban
Directeur de recherche CNRS
luc.rouban@sciencespo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

> Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?

> Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?

> Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?

> Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?

Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.



www.enef.fr

cevipof.2017@sciencespo.fr

www.cevipof.com
